

Département
N O R D
Canton
HAZEBROUCK
Commune
ESTAIRES

25_06_15 AR 195 WH

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE n° 195/2025

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DU MAIRE A UN AGENT TERRITORIAL

Le Président du Centre Communal d'Action Sociale d'ESTAIRES (Nord),

- Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment l'article D315-67 ;
- Vu le procès verbal de l'installation du conseil d'administration du CCAS en date du 7 juillet 2020 ;
- Vu le procès-verbal de l'élection du maire et des adjoints en date du 15 juin 2025 ;
- Considérant que Madame Cathy HENNION, Directrice Générale des Services, Attaché Principal territorial, réunit les conditions réglementaires les missions ci-après ;

ARRETE

Article 1^{er} :

Cathy HENNION, née le [REDACTED] est déléguée, pour la durée du mandat et sous ma responsabilité et ma surveillance pour certains actes de gestion courante.

Article 2 :

A ce titre, délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et responsabilité, à Madame Cathy HENNION, Directrice Générale des Services, pour les actes suivants :

- les courriers et actes administratifs de gestion courante ne portant pas de décision,
- Les bordereaux de mandatements
- Les bordereaux de titres

Article 3 :

Monsieur le Maire et Madame la Directrice Générale des Services de la Commune d'Estaires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 :

Une expédition du présent arrêté sera :

- remise à l'intéressée,
- annexée au registre d'Etat-Civil de la Commune et au recueil des Actes Administratifs,
- transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de DUNKERQUE,

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à ESTAIRES, le 15 juin 2025

La Présidente du CCAS

Dorothee BERTRAND

Notifié le : 16/06/2025
Signature de l'intéressée

[Signature]

